

Lettre de Jean Paulhan à André Rolland de Renéville, 1955-12-07

Auteur : Paulhan, Jean (1884-1968)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Paulhan, Jean (1884-1968), Lettre de Jean Paulhan à André Rolland de Renéville, 1955-12-07, 1955-12-07.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 26/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14946>

Copier

Information sur la lettre

Date 1955-12-07

Destinataire Rolland de Renéville, André (1903-1962)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

nrf

7.12.55

216

mercredi

cher André

j'ai été heureux de votre lettre. Oui, et je suis impatient de voir l'ensemble des tableaux.

marcel A. pense qu'il vaut mieux attendre, pour parler de Cassilda, que les toiles puissent être exposées. Enfin, éviter de donner l'impression d'une note d'amitié, de tristesse. Je le pense aussi.

mais ne pourrions-nous pas donner dans la revue le

récit de l'Orage — avec une note
qui rappellerait qui fut Cassilda.
Me permettez-vous d'en parler
à Marcel ?

je suis à vous deux, que je ne
puis séparer.

Jean P.

savez-vous qui est M. Monsein?
c'est lui qui doit, au Palais, ins-
truire mon affaire : complicité d'ou-
trage à la pudeur (sic), pour ma
préface à l'Histoire d'O. J'ai grand
peine à croire que ce soit tout à
fait sérieux. Mais une amende
serait en ce moment pour moi
(avec la maladie de Germaine qui
n'a fait que s'aggraver et m'oblige
à avoir des infirmières de jour et
de nuit) une véritable catastro-
phe.